

Vos produits ne peuvent pas nous dire qu'ils ne sont pas sécuritaires, mais vous le pouvez.

Saviez-vous que vous pouvez signaler les blessures, les accidents évités de justesse et les problèmes de sécurité? C'est facile et ça pourrait sauver des vies.



Plusieurs blessures sont évitables. En partageant votre histoire à propos de produits de consommation et de cosmétiques qui peuvent causer des dommages, vous pouvez aider Santé Canada à empêcher que des enfants et des familles — ou tout autre personne au Canada — soient victimes d'incidents ou de blessures similaires.

VOUS DEVRIEZ SIGNALER UN PRODUIT SI :

- Une personne a été blessée ou a failli l'être, a eu une mauvaise réaction ou est décédée après avoir utilisé le produit
- Des biens ont été endommagés
- Le produit peut nuire à quelqu'un parce qu'il ne fonctionne pas comme il est censé le faire
- Les directives de sécurité ou les étiquettes semblent manquantes, imprécises ou erronées

VOUS POUVEZ SIGNALER TOUT PRODUIT DE CONSOMMATION OU COSMÉTIQUE, INCLUANT :

- Appareils électroménagers et équipements
- Piles et chargeurs
- Vêtements et accessoires
- Produits pour enfants et jouets
- Meubles et luminaires
- Produits de sport et d'athlétisme
- Produits chimiques ménagers
- Maquillage et crèmes hydratantes
- Crèmes et nettoyants

VOUS DEVRIEZ PARTAGER :

- Ce qui s'est produit et quand
- Quel est le produit et où vous l'avez obtenu
- Toute blessure ou tout accident évité de justesse et si un traitement a été nécessaire
- Des photos du produit, de ses étiquettes et des blessures ou dommages matériels causés
- Comment nous pouvons communiquer avec vous pour obtenir plus de détails au sujet de l'incident (uniquement si nous en avons besoin)

LES EFFETS POSSIBLES D'UN SIGNALEMENT :

- La sécurité des produits est vérifiée
- La supervision de situations similaires.
- La publication d'avertissements et d'alertes de sécurité
- Les produits sont rappelés ou retirés du marché
- Les produits sont réparés ou remplacés

Pour de plus amples informations sur les produits de consommation et les cosmétiques rappelés, veuillez consulter **Canada.ca/rappels**.



Votre histoire peut en protéger d'autres

Vous pouvez en apprendre davantage ou soumettre un signalement à
Canada.ca/signaler-un-produit



Santé
Canada Health
Canada

Canada